

Mouvement de la Condition
Paternelle Valais
M. François Solleder
Case postale 935
1951 Sion

Notre réf. JFL/MLG
Votre réf.
Date 2 juin 2010

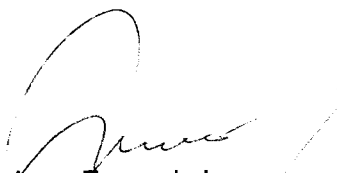
Article 275a du Code Civil Suisse - transparence des enseignants

Monsieur le Président,

Votre courrier du 29 mai dernier concernant l'objet susmentionné nous est bien parvenu et a retenu notre attention.

Nous vous remercions de votre démarche et vous informons que nous allons examiner ce document à l'intérieur du Service de l'enseignement, afin d'y donner la suite que nous jugerons utile.

Avec l'espoir d'avoir répondu à votre attente, nous vous prions de croire, Monsieur, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Jean-François Lovey